## EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :

26 février 2024

Date de l'Affichage :

6 mars 2024

Conseillers en exercice: 11

Présents:

Votants:

Le 5 mars 2024

à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR - Corinne HOEFFEL - Lysiane PY -

Myriam PETHITHORY - Pascale PION

MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT - Olivier CARREY formant la

majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme Céline SCHWARTZ

MJean-Pierre MUSSIO

Procurations:

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu secrétaire.

**OBJET: Compte Administratif CCAS 2023** 

Madame le Maire présente le compte administratif de l'année 2023 du CCAS.

Les chiffres sont les suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	171.00	0
Recettes	0.00	0
Excédent	2 838.13	0
Excédent global	2 667.13	

Madame le Maire, ne pouvant prendre part au vote, cède sa place à daniel BERTHAUD

Après délibérations, le compte administratif 2023 du CCAS est adopté à l'unanimité des voix.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Dasle, le 6 mars 2024

Daniel BERTHAUD

Pour Madame le Maire,

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID: 025-212501969-20240305-DCM\_2024\_12-DE